

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 JANVIER 2020**

**Délibération**  
n° 2020.01.006.B

**Acquisition de  
véhicules utilitaires  
légers neufs et  
occasions - 8 lots**

**LE VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 janvier 2020**

**Secrétaire de séance** : Gérard ROY

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Michel ANDRIEUX

**Excusé(s)** :

André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.01.006.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**ACQUISITION DE VEHICULES UTILITAIRES LEGERS NEUFS ET OCCASIONS - 8 LOTS**

GrandAngoulême procède régulièrement à l'acquisition de véhicules utilitaires légers neufs et occasions.

Afin de satisfaire ces besoins, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2124-2, R2124-2, L2113-10, R2113-1, R2131-16 à 20 et R2161-2 à 5, du code de la commande publique pour l'acquisition de véhicules utilitaires légers neufs et occasions.

L'accord-cadre est alloti et décomposé en 8 lots de la manière suivante :

- Lot n°1 : Véhicules particuliers neufs, motorisation thermique
- Lot n°2 : Véhicules particuliers neufs, motorisation hybride
- Lot n°3 : Véhicules particuliers neufs, motorisation électrique
- Lot n°4 : Véhicules utilitaires neufs, motorisation thermique
- Lot n°5 : Véhicules utilitaires neufs, motorisation hybride
- Lot n°6 : Véhicules utilitaires neufs, motorisation électrique
- Lot n°7 : Véhicules particuliers d'occasion
- Lot n°8 : Véhicules utilitaires d'occasion

La forme des contrats sera l'accord-cadre multi-attributaire exécuté par marchés subséquents, sans engagement sur un montant minimum ni maximum en application des articles R2162-2 à 6 et R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

Pour chacun d'entre eux, quatre attributaires seront retenus, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Pour chacun des marchés subséquents à passer sur le fondement de ces accord-cadres, GrandAngoulême consultera par écrit les opérateurs économiques titulaires et organisera leur mise en concurrence.

Les estimations annuelles sont les suivantes :

- Lot n°1 : 30 000 € HT
- Lot n°2 : 20 000 € HT
- Lot n°3 : 20 000 € HT
- Lot n°4 : 40 000 € HT
- Lot n°5 : 30 000 € HT
- Lot n°6 : 25 000 € HT
- Lot n°7 : 15 000 € HT
- Lot n°8 : 20 000 € HT

Les accords-cadres prendront effet à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2020 puis renouvelable trois fois par expresse reconduction, soit une durée maximale de quatre ans.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer l'accord-cadre et les marchés subséquents à intervenir ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appels d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation,

**D'IMPUTER** à l'article 2182 tous budgets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>05 février 2020</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>05 février 2020</b>